

Semaine de la Mobilité 2006 à Vevey

Dossier de presse



Point Presse
20 septembre, 10h30

Restaurant l'Altro Mondo
Av. Nestlé 11, 1800 Vevey

Table des matières

Communiqué de presse	3
Vevey poursuit sa politique de mobilité douce	3
ANNEXES	
Subvention de vélos électriques par la Municipalité	5
Testez un vélo électrique au stand Newride	6
Flyer promotionnel NewRide	7
Plan d'itinéraires a vélo « roulez futé »	9
Plan « zones 30 a Vevey »	11

COMMUNIQUE

A l'occasion de la semaine internationale de la mobilité du 16 au 22 septembre 2006, la Municipalité de Vevey s'engage à prendre plusieurs mesures favorables à la mobilité douce mises en place dans le cadre de son Agenda21 local. Elle soutient financièrement, pour un montant de 300.-/vélo, l'achat de vélos électriques par les habitants et entreprises de la commune, et invite la population à les essayer lors de tests NewRide les 23 septembre et 5 novembre prochains. Afin de stimuler l'utilisation du vélo en ville, la Municipalité diffuse, sur papier et sur internet, un plan d'itinéraires vélo à Vevey intitulé « roulez futé ».

De plus, elle achève la réalisation de la zone 30 du quartier Plan-dessous et informe les citoyens par un plan des zones 30 réalisées et à venir. Celles-ci visent à augmenter la sécurité et la convivialité dans divers quartiers. Enfin, en lien avec « l'opération carte grise » du canton, la Municipalité offre durant toute la semaine des mesures compensatoires (entrées gratuites à la piscine et à deux musées) aux abonnés des transports publics vaudois. L'objectif de ces mesures est d'encourager d'autres formes de mobilité en réduisant les impacts sur l'environnement tout en favorisant la santé et la qualité de vie des citoyens.

VEVEY POURSUIT SA POLITIQUE DE MOBILITE DOUCE

A l'occasion de la semaine internationale de la mobilité du 16 au 22 septembre 2006, la Municipalité de Vevey s'engage afin d'encourager la mobilité douce (déplacements à pied, sur roues ou sur roulettes tels que vélos, trottinettes, patins à roulettes) et les alternatives aux transports motorisés classiques, à savoir les transports en commun et les véhicules électriques. Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Municipalité a décidé, 17 août dernier, d'un ensemble de mesures qui visent à encourager d'autres formes de mobilité en réduisant les impacts sur l'environnement tout en favorisant la santé et la qualité de vie des citoyens.

Soutien de 300.- à l'achat d'un vélo électrique

La Municipalité s'engage à soutenir, pour un montant de 300.-/vélo, l'achat de deux-roues électriques par les habitants et entreprises de la Commune de Vevey. Le nombre maximal de vélos subventionnés est de 20 par année pour une durée de 3 ans (renouvelable 2 ans selon le succès). Ces vélos doivent appartenir à l'une des marques agréées par le programme NewRide. Par ailleurs, la Municipalité s'engage à produire de l'électricité photovoltaïque dans le cadre de constructions ou rénovations communales, pour couvrir la consommation en électricité des vélos promus. A l'instar de Lausanne et Neuchâtel, cette décision vient compléter la promotion des vélos électriques, organisée deux à trois fois par année à Vevey dans le cadre du programme NewRide (sous la direction de SuisseEnergie). Les deux prochains tests gratuits NewRide auront lieu à Vevey le 23 septembre (Esplanade St-Antoine, de 8h à 16h) et le 5 novembre 2006 à l'occasion du Lavaux Nordic Walking Event.

Cette impulsion en faveur du vélo électrique fait écho au succès grandissant de ce mode de transport qui a vu ses ventes augmenter de 67% en Suisse durant le premier semestre 2006 (par rapport à 2005). Le vélo électrique offre une alternative rapide, confortable et particulièrement adaptée aux trajets

pendulaires et vers les lieux de loisirs. Il représente également un moyen intéressant pour réduire les émissions de gaz carbonique puisque qu'il remplace en moyenne 900km de trajet en voiture par année.

Diffusion du plan d'itinéraires vélo « roulez futé »

Afin de stimuler l'utilisation du vélo (électrique ou non) en ville, le plan d'itinéraires sécurisés pour vélo intitulé « roulez futé » est désormais disponible sous format papier dans les différents bâtiments administratifs de la ville et téléchargeable sur le site internet de l'Agenda21. Il sera également transmis aux écoliers via les cours de prévention routière. Ce plan vélo met en évidence les aménagements municipaux entrepris afin d'améliorer le réseau cyclable de la ville.

Les itinéraires proposés s'adressent à des publics variés. Par exemple, les parents peu familiarisés avec le vélo peuvent s'y référer afin de déterminer un itinéraire sécurisé pour que leur enfant se rende à l'école à vélo. Cette solution est à la fois intéressante pour la santé de l'enfant (pour éviter le problème de surcharge pondérale par exemple) et pour les parents, qui gagnent ainsi du temps et réduisent le « bal des voitures » aux abords des écoles. Les mamans qui roulent à vélo avec un enfant sur le siège arrière et les personnes plus âgées sont d'autres exemples de personnes pouvant être intéressées par des propositions d'itinéraires sécurisés. Par ailleurs, ce plan suggère plusieurs trajets d'agrément pour traverser Vevey à vélo avec plaisir, du nord au sud (le long de la Veveyse) et d'est en ouest (au bord du lac).

Extension des zones 30 à l'heure

La Municipalité poursuit sa politique d'extension du nombre de zones 30 à l'heure, conformément à la Mesure M34 du plan directeur communal de 1997. La zone 30 la plus récente est celle du quartier Plan-Dessous. Afin de mieux localiser les zones 30 réalisées et à venir, un plan « Zones 30 à Vevey » est désormais disponible sur le site internet de la ville ou en format papier.

Ce choix municipal s'appuie sur un argument de l'Office Fédéral de l'Environnement : limiter la vitesse des véhicules à moteur dans un quartier résidentiel contribue à le transformer en un espace convivial et plus sûr. Les zones 30 sont particulièrement propices aux rencontres. En terme de sécurité, des tests montrent que la basse vitesse permet de raccourcir nettement le temps de réaction et la distance de freinage.

Encouragement et remerciement des utilisateurs de transports publics

Enfin, Vevey participe à « l'opération carte grise » lancée par le canton de Vaud. Cette opération consiste à offrir, du 19 au 22 septembre, la gratuité des transports publics régionaux et urbains vaudois aux automobilistes et motocyclistes, sur présentation de leur carte grise. Afin de remercier et d'encourager les personnes qui disposent d'un abonnement de transports publics, la Municipalité de Vevey leur offre des mesures compensatoires du 16 au 22 septembre 2006, à savoir la gratuité de l'entrée à la piscine couverte de Vevey ainsi qu'au Musée Historique du Vieux-Vevey et au Musée Suisse de l'Appareil Photographique.

ANNEXES

Subvention de vélos électriques par la Municipalité

La subvention d'un montant de 300.- francs pour l'achat d'un vélo électrique est accordée uniquement aux contribuables de la Commune de Vevey, à savoir les habitants et les entreprises.

L'acheteur choisit le modèle de vélo auprès d'un revendeur. Il sollicite l'Agenda21 pour obtenir le bon de 300.- francs.

Lors de l'achat, le revendeur effectue une réduction de 300.- francs à son client. Le bon est signé par l'acheteur et le revendeur (avec timbre). Le bon est ensuite retourné à l'Agenda21 avec copie de la facture du vélo ainsi qu'une facture de 300.- francs pour compenser le rabais effectué à la vente.

Conditions pour bénéficier de l'offre

- ♦ Le demandeur/ l'entreprise doit être domicilié en ville de Vevey.
- ♦ L'achat s'effectue auprès d'un des revendeurs recommandés par l'Agenda21.
- ♦ Le demandeur certifie qu'il acquiert ce véhicule pour ses propres besoins, ou pour un membre de sa famille résidant à Vevey. L'entreprise certifie qu'elle acquiert ce véhicule pour ses besoins de déplacements professionnels.
- ♦ Le demandeur/ l'entreprise s'engage à ne pas revendre son véhicule moins d'une année après son acquisition.
- ♦ La subvention n'est pas valable pour l'achat d'un véhicule d'occasion.
- ♦ L'offre est valable dans la limite du subventionnement municipal (20 vélos par année jusqu'au 31.12.2009).

Marques vendues	Revendeur	Lieu	Contact
BionX Estelle	NowFuture	Av. De France 60 1004 Lausanne	021 625 01 55 info@nowfuture.ch
	Mecabelec Automobiles & Bikes, Daniel Prêtre	R. des Bosquets 33 1800 Vevey	021 922 00 22 mecabelec@bluewin.ch
Flyer	Uniccycle S.A.R.L.	Pass. du Cerf D'Or 1072 Forel	021 781 31 16 uniccycle@bluewin.ch
	Cycles Motos Angelo Travaglini	Av. D'Echallens 78 1004 Lausanne	021 624 79 30 mario@cyclesangelo.ch
Swizzbee	Cycles Berthoud	Route de Nyon 27 1277 Borex	022 367 13 15 cycles-berthoud@bluewin.ch
Vital-Bike	Vital-Bike suisse romande	2023 Gorgier (NE)	079 432 51 36 info@elektro-velo.ch
Wattworld Hélio (scooter)	Jordan Cycles	Rue du Collège 20 1800 Vevey	021 921 90 17 fjordan@jordan.ch
Sparta	Bike Plaza	Solothurnstr. 29 4562 Biberist (SO)	032 6723320 info@bike-plaza.ch



TESTER UN VELO ELECTRIQUE AU STAND NEWRIDE

En tant que « Commune NewRide » du programme SuisseEnergie (Office Fédéral de l'Énergie), la Ville de Vevey, par son Agenda21, invite la population à tester prochainement des vélos électriques de différentes marques, lors des **Road Show NewRide du 23 septembre et du 5 novembre 2006**. Les stands de test NewRide permettent à toute personne curieuse d'en savoir plus sur ce mode de transport de s'informer auprès de spécialistes, de s'aventurer à enjammer un vélo électrique, et pourquoi pas... d'y prendre plaisir !

Le samedi 23 septembre 2006, les vélos électriques seront gratuitement mis à la disposition des amateurs autour d'un stand NewRide situé sur l'Esplanade St-Antoine à Vevey, de 8h30 à 16h. Le deuxième test NewRide aura lieu le dimanche 5 novembre, entre 9h et 16h, durant la manifestation du Lavaux Nordic Walking Event au Jardin du Rivage.

La promotion du vélo électrique s'inscrit dans la politique de mobilité douce poursuivie par la Municipalité de Vevey. Cette mesure est complémentaire au soutien financier (300.-/vélo) pour tout achat de vélo électrique par les habitants et les entreprises de la commune.

Le vélo électrique jouit actuellement d'un succès grandissant au sein de la population suisse (67% de hausse des ventes durant le premier semestre 2006 par rapport à 2005). En effet, il offre une alternative rapide, confortable et particulièrement adaptée aux trajets vers les lieux de travail et de loisirs, d'autant plus que, selon l'étude « Mikrozensus 2000 » relative à l'utilisation des moyens de transports par la population suisse, une large majorité de ces trajets ne dépasse pas les 10km, et que plus de la moitié des trajets pendulaires sont inférieurs à 5 km.

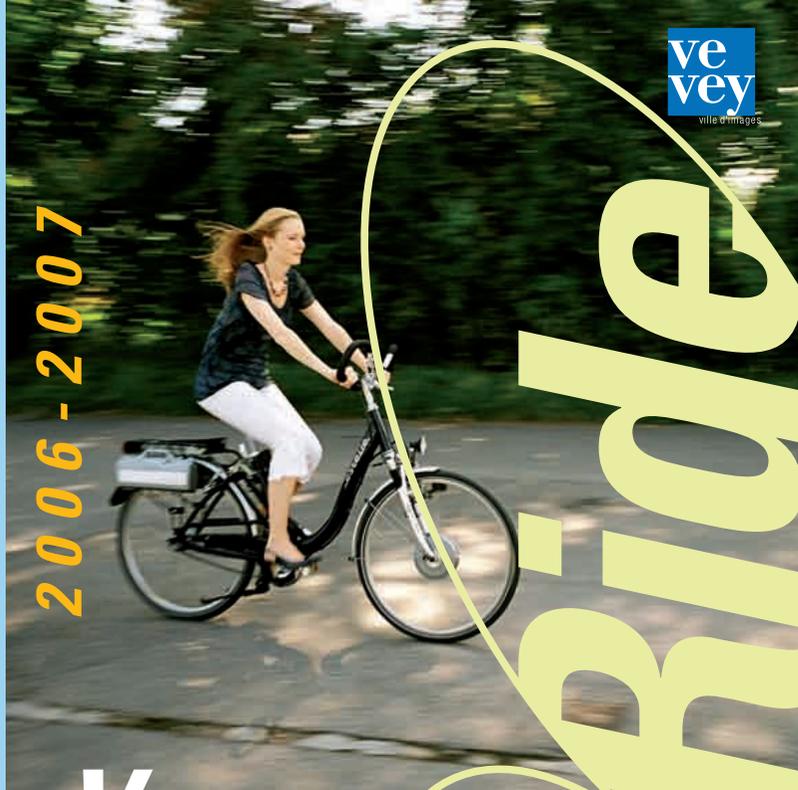
L'assistance électrique consiste en un petit moteur qui soutient les efforts musculaires avec une consommation d'énergie minimale (correspondant à 0,1 litre d'essence sur 100km). En permettant de maîtriser même des montées avec les commissions hebdomadaires ou des enfants tirés par un attelage véloremorque, cette assistance fait du vélo électrique un substitut parfait à la voiture. Elle est également intéressante pour les personnes qui, en raison d'un problème de santé ou par manque d'énergie, ne peuvent plus rouler à bicyclette. Le public cible n'est pas spécialement composé de jeunes, mais de personnes souhaitant par exemple se rendre au travail en costume-cravate à vélo, sans transpirer.

L'utilisation grandissante du vélo électrique représente un moyen intéressant pour réduire les émissions de gaz carbonique puisque qu'il remplace en moyenne 900km de trajet en voiture par année. Par conséquent, cette forme de mobilité douce contribue à améliorer la qualité de vie des habitants par une baisse des polluants et du bruit, tout en participant à la santé des usagers.

NewRide



2006 - 2007



NewRide

"roulez futé"

Itinéraires vélo



Plan disponible sur le site internet ou sur demande (Agenda21 de Vevey)

● Soutien de 300.- francs

Afin d'encourager l'acquisition d'un deux-roues électriques, la Commune de Vevey offre à ses habitants une réduction de 300 francs pour tout achat d'un modèle présenté dans ce dépliant.

Conditions et liste des revendeurs les plus proches: www.vevey.ch/agenda21



Renseignements complémentaires

Michel Bloch
Délégué Agenda21
Grande-Place 5
1800 Vevey
Tél. 021 925 53 63
agenda21@vevey.ch



impression sur papier Cyclusprint © 2006

Vevey

Avec le soutien de la commune de Vevey, optez pour un deux-roues électrique

«Pour votre bien-être et celui de votre région !»

www.vevey.ch/agenda21

www.newride.ch

Un vélo électrique, c'est quoi ?

- ... un vélo avec une assistance électrique au pédalage
- ... à recharger à l'aide d'une prise électrique normale

Besoin d'un permis spécifique ?

- ... vélo avec assistance électrique au pédalage jusqu'à 25km/h : la vignette vélo suffit
- ... au-delà de 25km/h : permis de conduire cyclomoteur ou au-dessus

7 bonnes raisons de l'adopter !

- ... bon pour la santé
- ... adapté à tous les âges
- ... respectueux de l'environnement
- ... économique
- ... pratique sur les pistes cyclables
- ... rapide en déplacement et simple à parquer
- ... silencieux et confortable

NewRide, c'est quoi ?

- ... un programme de SuisseEnergie qui soutient la promotion des deux-roues électriques



Tableau comparatif

	Voiture à essence	Vélo électrique
Consommation pour 100 km	6 l	1 kWh
Prix du carburant	1,8 fr./ l	0,22 fr./ kWh
Consommation ¹	168 l	28 kWh
Coût du carburant ¹	300 fr.	6 fr. ²
Emissions de CO ₂ ¹	392 kg	0 kg
Emissions de CO ¹	0,84 kg	0 kg

¹ Calculé pour 2800 km/ année, soit un pendulaire parcourant 12km/jour.

² Durée de vie d'une batterie : environ 4-5 ans.

Vous pouvez les essayer prochainement à Vevey. . .

Stand NewRide

	2006	2007	
Place du Marché		17 mars	8h-17h
Esplanade St Antoine	23 sept.	22 sept.	8h-16h
Jardin du Rivage	5 nov.	4 nov.	9h-16h

Vélos électriques

L'autonomie des batteries varie selon le modèle de 15 km à 60 km.
(prix catalogue sous réserve de modifications)



BionX : 1'890.- (sans vélo de base)
www.nowfuture.ch



Vital-Bike : 2'895.-
www.energybikes.ch



Wattworld : de 1'490.- à 2'190.-
www.wattworld.ch



Estelle : de 2'990.- à 5'380.-
www.efs-bs.ch



Flyer : de 2'490.- à 5'790.-
www.flyer.ch



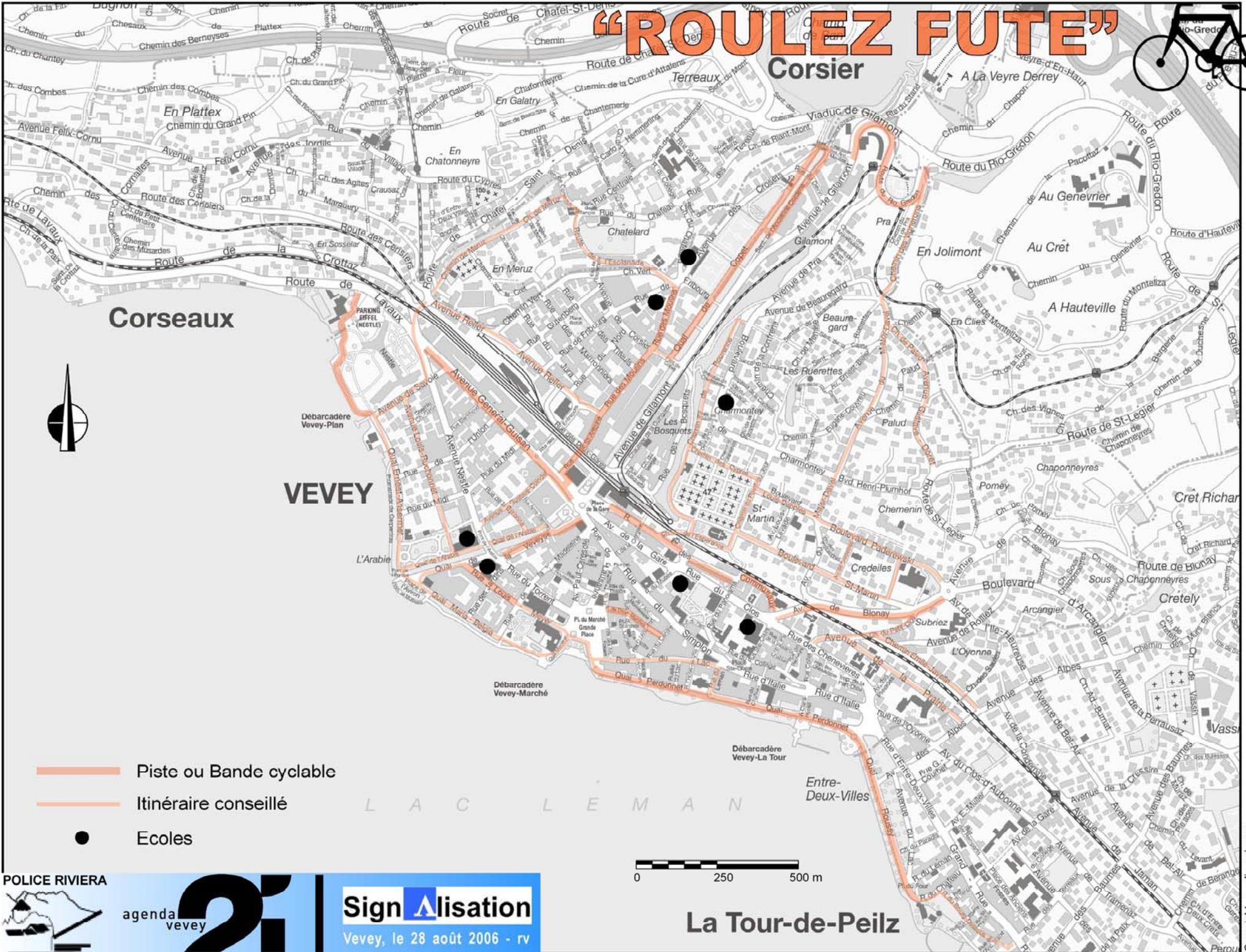
Sparta : de 2'999.- à 3'099.-
www.sparta.nl



Swizzbee : de 3'990.- à 5'420.-
www.swizzbee.ch

"ROULEZ FUTE"

Corsier



-  Piste ou Bande cyclable
-  Itinéraire conseillé
-  Ecoles





Pour une mobilité douce...

Multiples avantages du vélo...

- bon pour la santé (vos déplacements à vélo répondent à la recommandation d'une activité physique de 30 minutes par jour)
- souvent plus rapide que la voiture sur les trajets en ville
- économique
- bon pour l'environnement (non polluant, réduit les émissions de gaz à effet de serre)
- pratique
- convivial
- silencieux

... en plus, vous contribuez à la qualité de vie des habitants!

Efficace, le vélo?*

Distance parcourue	1 km	3 km	5 km
	5 minutes	13 minutes	21 minutes
	8 minutes	13 minutes	18 minutes

* Les temps de parcours sont estimés porte à porte.

« 34% des déplacements en voiture n'excèdent pas 3 km... »

« Un déplacement en voiture sur huit prend fin au bout d'1 km... »

Source: ARE OFS, La mobilité en Suisse, 2000.

Des cartes vélo pour la région

A votre disposition:

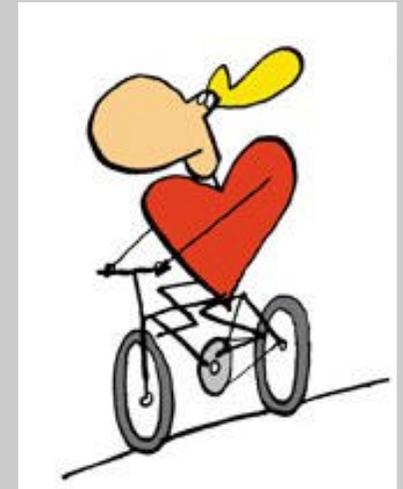


♦ VTT entre lac et montagne, Veveyse - Riviera - Lavaux (en vente)

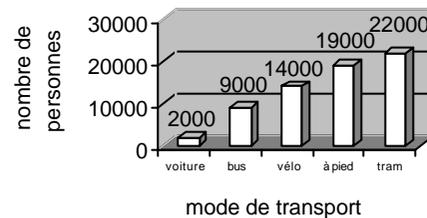
♦ Cyclotourisme & VTT, Région du Léman (gratuit)



à l'Office du Tourisme, Place du Marché, Vevey.



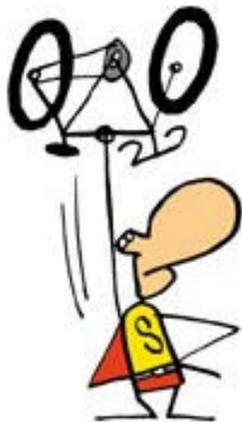
Circulation en une heure sur 3.5m de large en milieu urbain



Source: Commission Européenne, «Villes cyclables, villes d'avenir», 1999.

Un plan pour m'aider à ...

- Rouler en confiance sur des voies réservées aux vélos ou des routes à faible trafic
- Choisir un itinéraire sécurisé pour que votre enfant se rende à l'école à vélo
- Aller faire du shopping sans stress
- Découvrir de nouveaux itinéraires pour traverser Vevey, du nord au sud comme d'est en ouest
- ...



Et pourquoi pas un vélo électrique?

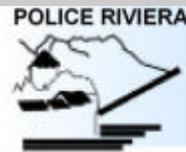
La Commune de Vevey offre à tous ses habitants et entreprises un soutien de 300.-/vélo pour l'achat d'un deux-roues électrique.

Conditions et liste des revendeurs les plus proches: www.vevey.ch/agenda21



Conseils sécurité

- port du casque
- freins efficaces et régulièrement contrôlés
- éclairage pour la nuit
- vignette annuelle obligatoire
- indiquer clairement ses changements de direction



Contact
Michel Bloch
Délégué Agenda 21
Grande-Place 5
1800 Vevey
Tél. 021 925 53 63

Document téléchargeable à partir du site : www.vevey.ch/agenda21

Extension des zones 30 km à l'heure

- La Municipalité poursuit sa politique d'extension du nombre de zones 30 à l'heure, conformément à la Mesure M34 du plan directeur communal de 1997. La zone 30 la plus récente est celle du quartier Plan-Dessous. Afin de mieux localiser les zones 30 réalisées et à venir, un plan « Zones 30 à Vevey » est désormais disponible sur le site internet de la ville ou en format papier.

- Ce choix municipal s'appuie sur un argument de l'Office Fédéral de l'Environnement : limiter la vitesse des véhicules à moteur dans un quartier résidentiel contribue à le transformer en un espace convivial et plus sûr. Les zones 30 sont particulièrement propices aux rencontres. En terme de sécurité, des tests montrent que la basse vitesse permet de raccourcir nettement le temps de réaction et la distance de freinage.

